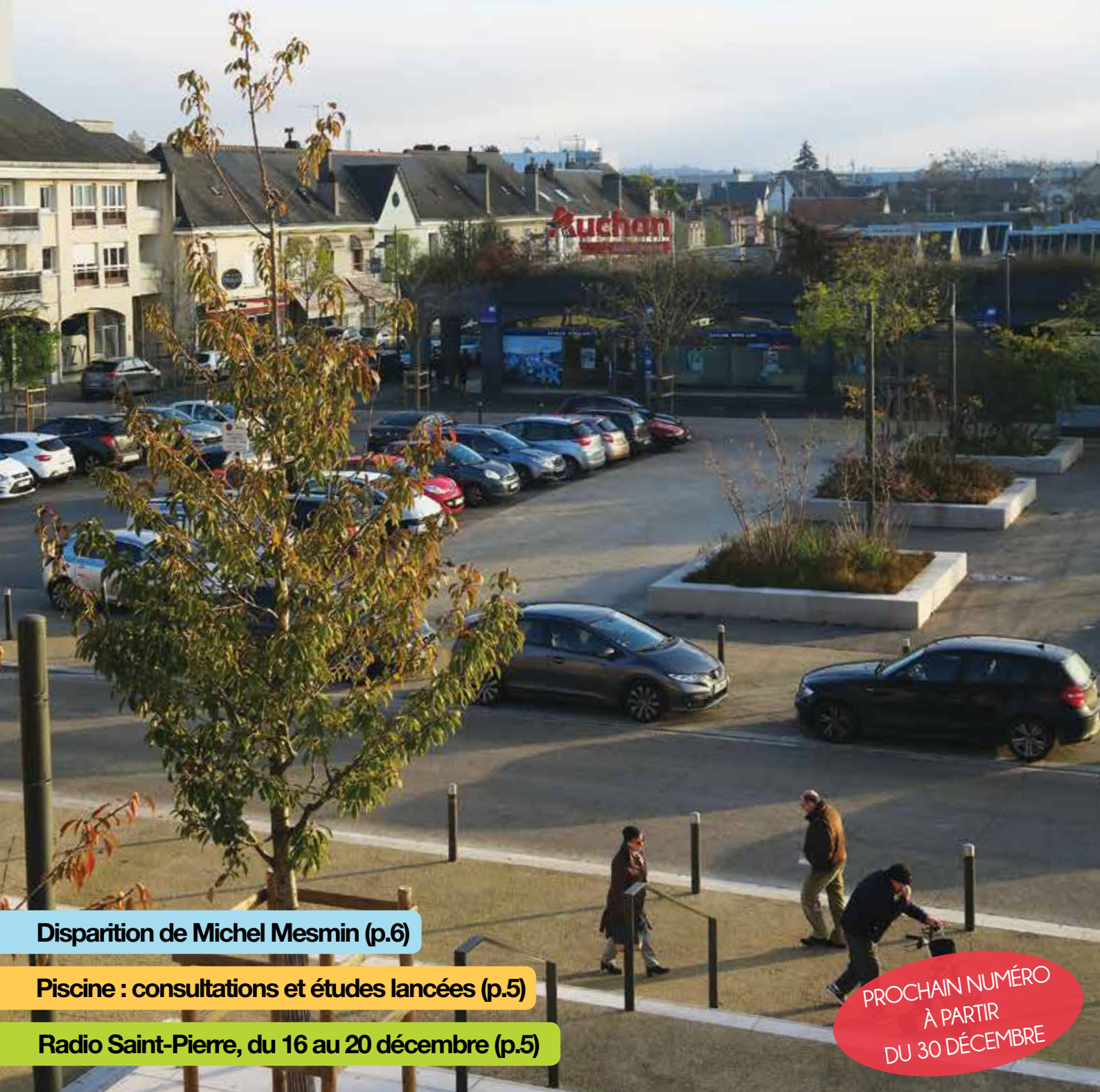


Commerce : faire évoluer la place Maurice-Thorez



Disparition de Michel Mesmin (p.6)

Piscine : consultations et études lancées (p.5)

Radio Saint-Pierre, du 16 au 20 décembre (p.5)

PROCHAIN NUMÉRO
À PARTIR
DU 30 DÉCEMBRE



OCTOBRE

La ville se pare des couleurs d'automne

Des décors composés de chrysanthèmes, de citrouilles et de différents végétaux sont apparus pour embellir la mairie, le parvis de la gare, les serres Jean-Bonnin... Les jardiniers préparent depuis juin ces chrysanthèmes qui demandent soins, attentions et tailles pour leur développement. Ce sont ainsi plus de 900 pieds qui sont plantés par les jardiniers pour donner des couleurs à la ville jusqu'aux premières gelées de l'hiver.



29 OCTOBRE

"Zabro" raconte le foot

Jean-Éric Zabrodsky est l'un des co-auteurs du livre *Une histoire du football en Touraine*. Lors d'une soirée-rencontre avec des lecteurs de la bibliothèque, Jean-Éric échange avec le public autour de cet ouvrage. De nombreuses anecdotes sont évoquées sur le sujet, mais aussi sur son parcours journalistique au sein du service sport de la Nouvelle République.



25 AU 31
OCTOBRE



Des stages multi-activités pour les enfants

Durant les vacances d'automne, le service municipal de la jeunesse en partenariat avec l'USSP, propose aux 11-15 ans un stage multi-activités. Pendant quatre jours, près de cinquante jeunes, filles et garçons, pratiquent cuisine, patinoire, piscine, cinéma, jeux de société, ateliers d'expression culturelle, radio, animations sportives... Il y en a pour tous les goûts. Une opération organisée par Fil Bleu a également permis de réunir de nombreux jeunes des différentes communes de l'agglomération. Saint-Pierre était représentée par des équipes féminines et masculines.



OCTOBRE &
NOVEMBRE

100 et 104 printemps

Deux anciennes Corpopétrussiennes viennent de fêter leur anniversaire en ayant franchi le cycle des 100 ans. Jeanne Marcilleau (*photo du haut*), souffle ses 104 bougies à la maison de retraite des Amarantes à Tours, où elle se sent bien et toujours en bonne compagnie.

Pierrette Pasquet (*photo du bas*) passe quant à elle la barre des 100 ans. Ancienne foraine de la ville, elle est entourée de son fils, ses petits et arrière-enfants. Marie-France Beaufiles et Ronan Lebert, adjoint, sont présents pour lui remettre la médaille de la ville. « 100 ans ce n'est pas rien ! » précise Marie-France Beaufiles.



8 NOVEMBRE

Une ville fleurie par ses habitants

La ville organise comme chaque année le concours des balcons et jardins fleuris. Comme d'habitude les Corpopétrussiens répondent présents pour embellir leur ville. Cette soirée était l'occasion de remercier les 34 participants, répartis dans les catégories suivantes : jardin, balcon et jardin collectif. Tous sont repartis avec leur plante offerte par le service des espaces verts. Échanges et convivialité ont ponctué la soirée. Alors, vous participez l'an prochain ?



« Déconstruction » de Clara Gallet

Clara Gallet, en collaboration avec Justine Ghinter et Mélissande Herdier, s'installe au passage Chabrier jusqu'au 11 décembre pour vous faire découvrir son art. Clara s'empare de matériaux ou d'objets courants qu'elle détourne de leur usage premier pour en faire des objets poétiques et éphémères. Durant le vernissage, Colette Gauthier, adjointe à la culture, présente les artistes, l'exposition et les partenaires de l'exposition. Clara a proposé des ateliers artistiques aux élèves des écoles de Saint-Pierre.



Fin de la guerre 14-18

La Première Guerre mondiale s'est achevée il y a 101 ans, emportant avec elle 20 millions de personnes. Durant cette cérémonie, des enfants en CM1-CM2 de l'école Marceau-Courier ont lu des textes et des poèmes pour rendre hommage aux soldats. Des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts. Marie-France Beauflis, Colette Gauthier, ainsi que Mégane Ploton ont rappelé l'exigence de paix en hommage à ces soldats. L'harmonie municipale a joué à l'intérieur de la salle du conseil municipal, suite à la pluie, qui s'était invitée durant toute la cérémonie.



Semaine de l'énergie : sous le signe de l'avenir

700 élèves sont venus à la salle des fêtes pour participer aux ateliers proposés lors de la 17^{ème} édition de la Semaine de l'énergie. Cette année, les débats, ateliers et tables-rondes ont abordé les nouveaux métiers ainsi que l'hydrogène en tant qu'énergie durable.

La santé est un bien personnel... et collectif



Quel que soit notre âge, à un moment ou l'autre, nous avons besoin de soins. Ceux-ci peuvent être donnés en cabinet médical, au centre municipal de santé ou à domicile par des professionnels. Vous avez probablement été à l'hôpital pour vous-même ou un proche. Je suis certaine, comme le disent les personnels soignants aujourd'hui, que vous avez été témoin de la dégradation des moyens mis à leur disposition pour répondre à votre situation : manque de lits, personnels obligés de réduire le temps qu'ils ou elles consacrent à chaque patient en raison de la diminution des effectifs.

Cette situation, de plus en plus compliquée, a amené les infirmier(e)s et les aides-soignant(e)s à se mettre en grève. Ces professionnels ont été rejoints par les médecins et les internes, qui tous crient leur impossibilité de continuer ainsi sans mettre en cause la sécurité des malades. L'ampleur de la mobilisation dans toute la France, aurait pu faire espérer une écoute forte du gouvernement et une réponse à hauteur de la situation. Même si on sent bien que le gouvernement est inquiet, les mesures envisagées sont loin de correspondre aux attentes.

Comment fait-on pour recruter de nouveaux médecins, des infirmier(e)s, des aides-soignant(e)s s'il n'y a aucune amélioration des conditions de travail, aucune revalorisation des salaires au regard des compétences exercées et par voie de conséquence, une perspective de retraite peu enthousiasmante ?

La situation s'est tellement dégradée que les places ouvertes pour la formation ne sont pas toutes occupées. **Nous sommes au bout de ces politiques qui ont soumis notre système de santé au régime sec et notamment pour le secteur public.** Les hôpitaux publics sont malades de leur endettement auprès des banques privées, malades de la taxation à l'activité.

À Saint-Pierre-des-Corps, pour ce qui est du nombre de médecins de ville, généralistes ou spécialistes, face aux difficultés rencontrées pour remplacer les médecins partant à la retraite, nous avons engagé un médecin généraliste dont l'arrivée a été appréciée. Mais d'autres médecins vont faire valoir leurs droits à la retraite dans les cinq prochaines années. Nous avons donc sollicité l'Agence Régionale de Santé pour nous accompagner afin d'ouvrir un autre poste de médecin que nous pourrions accueillir dans les locaux mis à disposition de la Protection maternelle et infantile (PMI), qui va rejoindre la maison des solidarités du département, rue Blanqui.

Notre choix est guidé par les besoins que nous ressentons sur notre ville et nous essayons de le faire dans des conditions acceptables bien sûr pour le budget de la commune. Quant aux services infirmiers ou aux services d'accompagnement à la personne, nous avons besoin là aussi que l'État et les caisses complémentaires prennent en compte la revalorisation des salaires des personnels. Nous avons de plus en plus de difficultés à remplacer les personnels malades par des professionnels aptes à prendre en charge des situations de plus en plus difficiles à domicile.

Mobilisons-nous tous aux côtés des personnels de santé pour que les moyens nécessaires à une bonne santé de la population soient vraiment débloqués.

Marie-France Beauflis
Maire de Saint-Pierre-des-Corps

S'inscrire sur les listes électorales

• L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee. Le RNIPP a pour vocation de vérifier l'état civil officiel des électeurs. Cependant, **des erreurs se sont parfois glissées sur les cartes d'électeurs**, erreurs qui portent essentiellement sur les prénoms, dates et lieux de naissance, et qui **peuvent être corrigées, soit via internet, soit en venant en mairie** muni(e) de votre numéro de Sécurité sociale qui figure sur votre carte vitale. Demandez à l'accueil Madame Frédérique Pasquier qui vous aidera à apporter les corrections nécessaires.

• Pour vos agendas : **les élections municipales se dérouleront dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et dimanche 22 mars 2020 pour le deuxième tour.** On peut s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 7 février 2020 au plus tard – mais mieux vaut ne pas attendre le dernier moment... Pour vérifier que vous êtes bien inscrit dans votre commune, vous pouvez cliquer sur le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

MAIRIE

02 47 63 43 43

34 av. de la République
Horaires d'ouverture : du
lundi au vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 17h.

CONCILIATEUR POINT D'ACCÈS AU DROIT MÉDIATION EMPLOI AIDE CAF

02 47 63 44 60

Maison de l'Aubrière
rue de l'Aubrière

• **Le conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. **Mardi 10 décembre** de 14h à 17h sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60.

• Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.

• **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37 sur rendez-vous au 02 47 37 95 44. **Pas de rendez-vous pour le mois de décembre.**

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

02 47 63 43 60

12 rue Rosenberg

• Consultations de médecine générale

sur rendez-vous : lundi 8h30-12h/14h-19h, mardi 8h30-12h, mercredi 14h30-19h, jeudi 8h30-12h/14h-18h, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h. Sans rendez-vous samedi de 10h30 à 12h.

• **Dépistage du diabète gratuit** entre 8h et 11h, **samedi 7 décembre**. Être à jeun.

• Permanences du **planning familial** sans rendez-vous : **vendredi 20 décembre de 9h30 à 11h30** et **mercredi 4 décembre de 14h à 16h**.

www.saintpierredescorps.fr/index.php/centre-municipal-de-sante

ARCHITECTE COLORISTE

02 47 63 44 09

Centre technique
1 rue Robespierre

• Vous construisez ou réaménagez une maison ?

Rencontrez un **architecte-coloriste** sur rendez-vous **vendredi 6 décembre** de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Concours balcons et jardins illuminés

Les inscriptions pour participer au concours balcons et jardins illuminés se feront du **3 au 14 décembre** au centre culturel, 37 bis avenue de la République. La visite du jury se fera le mercredi 18 décembre en soirée. Pour plus d'informations, contactez le centre culturel au 02 47 63 43 15.



Ce logo à la Une de Clarté rappelle que la Ville de Saint-Pierre-des-Corps rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

LE CARNET

Naissances

Johanne MORIN, Mamoudou DIALLO, Assiya BOUNE-DJAR, Aya BOUNEDJAR, Adam BEN DHAYA, Amelia MACKANY BAMANISSA, Owen RIEUX, Mylann MASON JOLY, Wallace BÂTY, Léon MATINIER AMINI, Victoire GOSSEAUME AUDUREAU

Mariages

Benjamin RENAUD et Anissa GHEZEL

Décès

Rachel WAJNTRETER, Raoul LEDUC, Ginette LEBAS veuve CARROI, Jean BENET, Micheline LALLIER, Gisèle LORCY veuve DESTOUCHES, Marie-Hélène CHALIAZ épouse ROUSSELLE, Michel MESMIN, Jacques PIERRE, Simonne RIVET veuve LUSSEAU, Jeanne POUYADOU veuve LALUYÉ



MARDI 17 DÉCEMBRE

À 20H - EN MAIRIE

OUVERT AU PUBLIC

Relève des compteurs d'eau

Elle doit être effectuée une fois par an **par la régie de l'eau** pour calculer votre consommation réelle et établir votre facture de fin d'année. Elle s'effectuera **jusqu'à fin décembre**. En cas d'absence lors du passage du releveur vous trouverez un carton dans votre boîte aux lettres pour réaliser votre relevé vous-même et informer la régie de l'eau. Renvoyez le carton complété à l'adresse indiquée ou téléphonez au 02 47 80 11 00 pour transmettre le relevé. Sans information de votre part, une estimation sera réalisée en fonction de l'historique de votre consommation 2018.

Marché de Noël au profit du Téléthon

Le marché de Noël est organisé par **Les ailes de l'espoir**, à la salle des fêtes, **samedi 7 décembre**, de 10h à 19h. Au programme : tombola, artisanat, produits régionaux, animations et restauration sur place.

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN DÉCEMBRE

Lundi 2 : Bureau Tours Métropole Val-de-Loire. **Mardi 3** : Bureau de l'association des petites villes de France, Paris. **Mercredi 4** : Commission urbanisme. **Vendredi 6** : Commission appel d'offre Métropole - Travaux de construction d'un équipement sportif à Druyes. **Lundi 9** : Visite presse de la réhabilitation des logements à la Chassepinière (Val Touraine Habitat). **Mardi 10** : Conseil syndical SMAT, Tours. **Mercredi 11** : Conseil d'administration du Centre Européen de Préventions du Risque Inondation (CEPRI), Paris. **Jeudi 12** : Conseil national évaluation des normes, Paris. **Dimanche 15** : Repas des anciens. **Vendredi 20** : Interview dans Radio Saint-Pierre. Corrida.

CLARTÉ

Mensuel d'informations
municipales
de Saint-Pierre-des-Corps
Décembre 2019
n° 391

- Directrice de la publication : Marie-France Beaufils
- Directrice de la communication : Marie-Paule Méry
- Réalisation : Amélie Barbotin Tatiana Lorilleux, Anne-Lise Pauchet
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Tirage : 9 200 exemplaires
- Dépôt légal : novembre 2019
ISSN n° 1257-5216

Piscine, une première réunion avec les usagers



Mercredi 9 octobre les usagers de la piscine, le maire et les services municipaux ont échangé sur l'avenir de la piscine.

Le petit bassin est très apprécié par les familles, les personnes qui ont peur de l'eau et les apprentis nageurs. Il est rassurant et sécurisant. Néanmoins, le bassin est inadapté pour la pratique de la nage sportive et l'accueil de compétitions.

Un Assistant à Maîtrise d'Ou-

vrage (AMO) est missionné pour nous accompagner dans les futurs choix de la nouvelle piscine municipale. Il aura pour mission de consulter les utilisateurs pendant quelques mois. Le but étant de comprendre les attentes et besoins pour la pratique de la natation.

Après la réalisation de cette enquête, le bureau d'études proposera début 2020 trois scénarios de travaux possibles. Extension, destruction totale pour refaire tout à neuf... ?

Une fois le projet choisi, les travaux seront lancés. Entre le temps du choix de l'architecte, la consultation des entreprises, des travaux... la nouvelle piscine devrait ouvrir à l'horizon de 2023.

L'investissement total inscrit au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) est de 6 millions d'euros pour la construction de la future piscine, étalés sur trois ans. La Métropole investira 50% du coût du projet, également sur trois années.

Disparition de Rachel WAJNTRETER

Rachel Wajntreter, ancienne habitante de Saint-Pierre, originaire de Pologne et ayant vécu la déportation avec sa famille durant la Seconde Guerre mondiale, est décédée. Sa famille avait été déportée en juillet 1942. Sa mère, ses sœurs et son frère ont été exterminés. Seul son père et elle sont revenus vivants du camp d'Auschwitz.

Rachel avait témoigné de son histoire dans un ouvrage, *La famille Wajntreter, une famille d'immigrés polonais installée à Saint-Pierre-des-Corps anéantie par l'antisémitisme nazi*, réalisé par Chantal Larcher-Classeau, pour que son histoire serve à comprendre l'importance de la tolérance.

26^{ème} édition de la Corrida



Le vendredi 20 décembre aura lieu la Corrida de Saint-Pierre, une des plus anciennes du département, organisée par l'USSP Athlétisme et soutenue par la ville.

Pour sa 26^{ème} édition, sans interruption depuis 1994, l'épreuve accueillera plus de 500 coureurs sur la ligne de départ.

Au programme de cette soirée : trois épreuves pour les plus motivés avant le début des festivités de Noël. Épreuve chronométrée de marche nordique à 19h15 (3480m) - la nouveauté de cette année -, course des jeunes à 20h

(1763m) et Corrida à 20h30 (6917m).

Le circuit reste inchangé et empruntera l'avenue de la République, les rues Edouard-Lemarchand, Henri-Barbusse, Maxime-Bourdon, Honoré-de-Blazac et Pierre-Curie. 90 bénévoles seront présents pour assurer le bon déroulement de l'événement.

Les inscriptions auront lieu sur le site <http://corridaspedc2019.ikinoa.com/events>, par bulletin papier (*disponible en mairie*) ou le jour-j sur place, 30 min avant le départ de la course. Plus d'informations au 06 61 73 01 55.

Radio Saint-Pierre de retour



Radio Saint-Pierre Express s'installe au **centre culturel**, du **16 au 20 décembre**, avec pour thématiques **la jeunesse et la créativité**.

Au programme de ces cinq jours : des émissions entre 9h et 21h30 où les jeunes de la ville ont la parole. Les écoles (élémentaires, collèges et lycée), les institutions culturelles, les associations corpopétrussiennes, les services municipaux... viendront témoigner à l'antenne. Leur participation et implication concourent à la réussite de cette initiative portée par le service municipal de la jeunesse depuis

une douzaine d'années.

La fréquence de la radio sera connue au dernier moment. De ce fait vous pourrez retrouver cette information sur le site de la ville - saintpier-redescorps.fr/ - ou sur le site du projet - radioexpress.free.fr/ - qui vous proposera aussi les podcasts des émissions, 24h après leur diffusion.

Saint-Pierre Express sera aussi ouvert au public tous les soirs, de 20h à 21h30, pour des soirées « créatives ».

ÉMISSIONS OUVERTES AU PUBLIC

- **16/12** : Spectacle - Stand-up d'un jeune de Saint-Pierre
- **17/12** : Soirée littérature - Bibliothèque municipale
- **18/12** : Émission portée par les jeunes du projet Saint-Pierre Express
- **19/12** : Soirée musicale - Xcape
- **20/12** : Soirée expression théâtrale - Patronage Laïque

Salut Michel !



« Salut Péppone ! » - se sont dits ceux qui pensaient à lui ainsi. C'est avec tristesse que l'on a appris le décès de Michel Mesmin à l'âge de 82 ans.

Originaire du Berry et ancien instituteur, Michel était arrivé à Saint-Pierre en 1967. Il était entré au conseil municipal en 1971, en même temps que Marie-France Beaufile. Conseiller municipal de 1971 à 2014, adjoint au maire de 1977 à 2001, il a été premier adjoint durant 18 années.

Adjoint à la jeunesse et au sport, il était à l'origine de la création du service municipal de la jeunesse (SMJ). Michel s'est impliqué durant de très nombreuses années dans la vie de la commune, mais aussi au

sein du Parti Communiste d'Indre-et-Loire, dont il était un fidèle militant.

En 2002 il obtient avec Marie-France Beaufile le titre de Chevalier de l'Ordre National du Mérite par Marie-George Buffet, alors ministre des sports.

En 2014, il met fin à sa carrière politique. Cela ne l'empêche pas de continuer à s'impliquer dans la vie quotidienne de Saint-Pierre. Il était membre de la Fédération des Œuvres Laïques et était devenu le président du Patronage Laïque à sa retraite.

Coup de pouce de la ville pour le BAFA

La ville prend en charge financièrement 40% de la formation au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) pour les jeunes de Saint-Pierre âgés de 17 ans ou plus au premier jour du stage qui se déroule durant les vacances de printemps à l'école Pierre-Sémard.

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du service enfance ou à télécharger sur le site de la ville - saintpierredescorps.fr - dans la rubrique *Vivre à Saint-Pierre, Enfance & Jeunesse, Les centres de loisirs* et à retourner **avant le vendredi 13 décembre, midi**. Chaque candidat sera reçu lors d'un entretien à partir de janvier, vingt stagiaires seront retenus pour participer à la formation.

Renseignement au 02 47 63 43 68

Leila et Clément prennent leur fonction à la Maison de l'Aubrière

Leila Boumegouas et Clément Chaignaud ont fait leur rentrée le 2 septembre dernier.

Leila a intégré le service municipal vie des quartiers, en tant que médiatrice sportive. « *Je m'occupe des animations sportives sur les équipements publics, en complément de ce qui existe déjà. Mon rôle est d'adapter les activités en fonction des publics que je touche dans toute la ville. Il faut partir des souhaits de chacun pour construire une activité.* »

Celle qui anime désormais des activités sportives de Saint-Pierre en connaît un



rayon sur le sport. Et plus particulièrement dans le foot féminin. « *J'ai été joueuse au TEC puis au Tours FC. Je suis devenue par la suite éducatrice et assistante d'éducation. Aujourd'hui je suis responsable du pôle*

jeune féminin et des filles U18 au TFC. »

À côté de Leila, Clément. « *J'ai intégré le service municipal de la jeunesse en tant qu'animateur, pour encadrer des jeunes, de 11 à 25 ans.* »

Originaire de Quimper, Clément a été coordinateur d'une structure jeunesse dans un centre social. « *Je m'occupais de l'animation et de la réinsertion professionnelle des jeunes. Je jouais aussi le rôle de conseiller d'orientation. Ce qui me plaît dans ce métier c'est que l'on découvre des choses tous les jours. Être en contact avec un public, mixte, est vraiment très enrichissant au quotidien.* »

Après avoir animé le stage multi-activités des vacances d'automne, Clément travaille sur Radio Saint-Pierre Express.

Spectacle et échange avec la compagnie L'Échappée Belle

Droit de vote, égalité hommes-femmes, écologie... autant de sujets qui peuvent être regroupés en un seul mot : **la citoyenneté**. C'est le thème qui a été choisi par la compagnie théâtrale L'Échappée Belle dans son spec-

tacle-documentaire « *Les clefs du paradigme* », qu'elle présentera ce **vendredi 6 décembre à 14h au gymnase du Val-Flauri**. La représentation est gratuite et ouverte à tous. Elle sera suivie d'un temps d'échange avec les

spectateurs. Dans le cadre de ce spectacle, L'Échappée Belle a animé deux ateliers en novembre avec les délégués de classe des collèges Stalingrad et Jacques-Decour. Le temps d'un après-midi, ils se sont essayés à la

prise de parole pour échanger autour de sujets citoyens. Un atelier-débat était aussi proposé aux adultes le jeudi 21 novembre dernier. Pour toute information complémentaire concernant le spectacle, appelez le 02 47 63 44 60.



du mardi 5 novembre 2019

Interdiction des animaux sauvages dans les cirques

Le conseil municipal qui se soucie de la condition animale, demande au maire de prendre un arrêté interdisant la présence de cirques avec animaux sur la commune. 3 Abstentions (Prog. Rep)

Budget

Le conseil adopte une décision modificative qui s'équilibre à 104 973,03€ dont 23 865,25€ en fonctionnement et de 81 107,78€ en investissement. 3 Absentions (ARIAL/EELV ; NPA)

Ouverture des commerces le dimanche

Dans les commerces de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé par décision du maire, après avis du conseil municipal, dans la limite de douze dimanches par année civile. La municipalité n'est majoritairement pas favorable à cette ouverture dominicale. Mais dans le souci de maintenir une cohésion à l'échelle de l'agglomération, d'éviter les distorsions de concurrence entre villes, le conseil adopte les cinq ouvertures dominicales suivantes en 2020 : 12 janvier ; 28 juin ; 6, 13, 20 décembre. 3 Contre (UDI ; ARIAL/EELV) 5 Abstentions (PS ; NPA ; Div.opp)

Formation des élus

La ville signe une convention avec l'organisme Cap Nova, pour un montant de 2 250€ TTC, afin que trois élus du groupe socialistes et républicains suivent une formation sur le thème « Optimiser sa prise de parole en public ». Unanimité

Location

Un logement de type 3 situé 39 rue Maurice-Beaufils est loué à M. Horde pour un montant mensuel de 260€. Unanimité

La dotation politique de la ville

Les communes présentant des dysfonctionnements urbains bénéficient de la dotation politique de la ville pour apporter un soutien aux quartiers prioritaires comme celui de la Rabaterie. Le conseil municipal approuve les projets de fonctionnement et d'investissement (achat de mobilier pour la maison du Val Fleuri, travaux dans le restaurant scolaire Marceau et dans la maison Talon près du SMJ, accueil de proximité en horaires décalés, etc) ; ainsi que la demande de subvention pour aider à leur financement. Unanimité

Services techniques

La ville sollicite une subvention de 31 000€ à Tours Métropole Val-de-Loire pour le financement des travaux d'aménagement de bureaux au rez-de-chaussée du centre technique municipal dont le coût total s'élève à 92 498€. 1 Abstention (Div.opp)

Règlement local de publicité

Le conseil métropolitain met en place un Règlement local de publicité (RLP) dans les 22 communes de la Métropole afin de fixer les conditions d'installation des publicités, enseignes et pré-enseignes sur le territoire pour mieux les intégrer au paysage. Le RLP, qui poursuit une finalité environnementale à laquelle la ville adhère, régleme les dispositifs visibles de toute voie ouverte à la circulation publique principalement installés sur les propriétés privées et aussi sur le domaine public. Le maire pourra exercer ses pouvoirs de police concernant l'affichage. Saint-Pierre compte 72 dispositifs publicitaires. Pas de vote

Achat de terrain

La ville acquiert une parcelle de 4 760 m² situé 19 rue Hyppolite Monteil à la société UGI Distribution pour un montant de 345 000€. 2 Abstentions (ARIAL/EELV)

Centre commercial place Maurice Thorez

En 1970 la ville a signé avec la Société d'Équipement de Touraine (SET) un bail à construction afin d'y édifier un bâtiment à usage d'activité commerciale et de services sur la place de la mairie, pour une durée de quarante ans. Le 1^{er} janvier 2020, les constructions édifiées et tous les aménagements et améliorations réalisés sur le terrain loué, deviennent de plein droit et gratuitement la propriété de la commune. Ainsi, le conseil met en place un bail d'une durée de trois ans (hors taxes et hors charges) au profit de la Société Auchan pour l'exploitation du supermarché pour un loyer annuel de 101 730 € ; avec la Banque populaire Val de France pour un loyer annuel de 36 564€ ; avec le salon de coiffure MS Coiffure pour un loyer annuel de 1 650€. 3 Abstentions (PS)

Groupement de commande pour l'électricité

Le conseil décide d'adhérer au groupement de commandes entre Saint-Pierre-des-Corps et le CCAS ayant pour objet la fourniture et l'acheminement d'électricité ainsi que la réalisation de prestations de services associés pour les points de livraison dont la puissance

est supérieure à 36 KVA ; et décide de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert pour un montant estimé à 810 000€ TTC pour 2020-2023. Unanimité

Expertise des arbres

La ville adhère au groupement de commandes avec les communes de Tours, Chambray-lès-Tours, La Riche, Saint-Cyr-sur-Loire, Ballan-Miré, l'Université de Tours, le Syndicat des mobilités de Touraine ainsi que Tours Métropole Val-de-Loire concernant les prestations de diagnostics phytosanitaires et d'inventaire faunistique du patrimoine arboré ; et adopte la convention constitutive qui définit les modalités de fonctionnement du Groupement de commandes dont la Métropole sera le coordinateur. 2 Abstentions (ARIAL/EELV)

Association Le Jardinot

Suite à la dissolution de l'association les « Petits Jardiniers », l'association « Le Jardinot » propose de reprendre la gestion des jardins familiaux de Saint-Pierre-des-Corps, à savoir les jardins Gambetta (6 parcelles), les jardins Nouvel'R (6 parcelles) et les jardins des Levées 1 et 2 (85 parcelles). Le conseil accepte la proposition et adopte la convention avec cette association. Unanimité

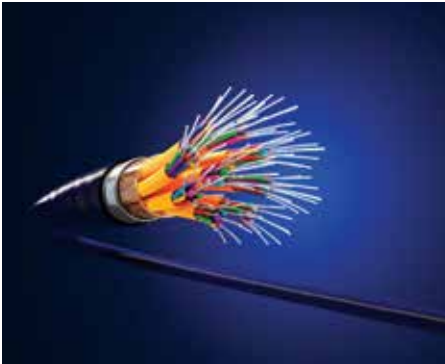
Tarifs de la piscine

À compter du 1^{er} janvier, le ticket d'entrée à la piscine passe à 2,60€ pour les adultes et à 21,60€ par abonnement de dix entrées ; à 1,70€ pour les enfants, étudiants et chômeurs et à 13,70€ par abonnement de dix entrées. Les leçons particulières de natation coûtent 56,20€ (corpopétrussiens) et 73,10€ (résidents hors commune) les 6 séances ; les cours collectifs coûtent 43,40€ (corpopétrussiens) et 55,10€ (résidents hors commune). La carte des animations (aqua forme et natation adaptée) varie de 8€/séance à 57,20€/10 séances et 100€/20 séances pour les habitants de la commune et de 8€/séance à 74,50€/10 séances et 130€/20 séances pour non Corpopétrussiens. Entrée gratuite (hors animation) pour les Corpopétrussiens de plus de 65 ans. Unanimité

Tarifs des équipements sportifs, tarifs

À compter du 1^{er} janvier, l'accès aux gymnases, terrains de sport, stade, piste d'athlétisme et à la piscine reste gratuit pour les sections de l'USSP, les opérateurs sociaux, les associations handisports, les pompiers de Saint-Pierre et les clubs de quartier. Pour les autres associations et organismes, les tarifs de location varient de 6,20€/h à 47,10€/h. Unanimité

La fibre dans les foyers d'ici fin 2021



Orange est l'opérateur en charge du déploiement de la fibre dans toute la Métropole. Fin 2019, 75% des adresses de Saint-Pierre sont prévues d'être rac-

cordables. **Fin 2021, 92 % des adresses devraient être raccordables à la fibre.**

Pour rappel, il existe deux types de raccords à la fibre : le souterrain et l'aérien. Actuellement, les habitats collectifs et individuels desservis en souterrain dans la commune sont très majoritairement raccordables. Les habitats desservis en aérien seront quant à eux raccordés en 2020 et 2021. La fibre aérienne étant plus complexe à mettre en place, celle-ci demande plus d'études spécifiques pour sa mise en pratique.

Pour information, une petite partie des foyers de la ville (environ 8% des adresses) seront raccordables sur de-

mande. En effet certaines adresses sont techniquement plus complexes à desservir (éloignement du réseau, voie privée...). Il faudra donc effectuer une demande de raccordement auprès de votre opérateur. Les travaux seront ensuite réalisés par Orange, dans un délai maximum de 6 mois.

Êtes-vous raccordables ?

Rendez-vous sur le site d'Orange, reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique, puis tapez votre adresse dans le moteur de recherche pour savoir si votre foyer est déjà raccordable à la fibre.

Des travaux dans la ville, voirie et équipements publics

ET DANS LES ÉCOLES...

RESTAURANT MARCEAU-COURIER

Première phase d'aménagement de la circulation, optimisation du confort acoustique.

ÉLÉMENTAIRE RÉPUBLIQUE-LINE-PORCHER

Mise en place d'un traitement acoustique de la salle d'activité, remise à neuf d'un escalier extérieur.

MATERNELLE JACQUES-PRÉVERT

Réfection des sanitaires enfants et adultes, installation d'une VMC et d'une porte pour fermer l'espace enseignants, pose de ralentisseurs boulevard Jean-Jaurès (photo ci-dessous), pour sécuriser les traversées piétonnes.



PONT - AVENUE JACQUES-DUCLOS

Des travaux d'élargissement de trottoirs ont eu lieu du 6 au 8 novembre, sur le pont de l'avenue Jacques-Duclos, au niveau de l'autoroute A10. Objectif du projet : installer une rampe progressive permettant un accès plus confortable au pont pour les cyclistes.

RUE JEANNE-LABOURBE

Des travaux devaient avoir lieu rue Jeanne-Labourbe, rue menant à la piscine municipale. D'ici la fin de l'année 2019, le passage piéton de la piscine devrait être déplacé pour le rendre plus visible des automobilistes. Cela permettra de mieux sécuriser le passage des piétons vers le complexe sportif.



RUE DE LA RABATERIE

La troisième phase des travaux, rue de la Rabaterie, s'est terminée fin novembre. Elle a permis l'aménagement des trottoirs entre les rues Anatole-France et Maxime-Bourdon.

Les travaux reprendront après les fêtes de fin d'année, mi-janvier. Pour rappel, il restera deux phases de travaux : l'aménagement des trottoirs entre les rues Maxime-Bourdon et Jean-Jaurès, puis la réfection de la chaussée sur l'ensemble de la rue.





La place Maurice-Thorez avant l'arrivée du centre commercial.

Faire évoluer la place Maurice-Thorez

Le centre commercial de la place Maurice-Thorez, face à la mairie, a été construit il y a 40 ans. Il devient, fin d'année 2019, propriété de la ville. Et il sera amené à évoluer dans les prochaines années.



« **Nous devons tout reprendre à zéro.** » Le réaménagement de la place Maurice-Thorez, face à la mairie, avait fait l'objet d'une première réflexion reposant notamment sur le déménagement de la caserne des pompiers, à l'angle des rues Pierre-Curie et Honoré-de-Balzac.

« Nous avons inscrit cette réorganisation dans le Plan Local d'Urbanisme. Nous pensons déplacer le supermarché à la place de la caserne des pompiers mais cette idée ne pourra aboutir. Nous ne savons pas à l'heure actuelle quand le SDIS et le Conseil départemental prendront la décision de le déménager. »

Or, le 1^{er} janvier 2020, la ville devient propriétaire des murs de la galerie marchande, place Maurice-Thorez.

Pour prendre le temps d'élaborer et étudier toutes les possibilités de réaménagement de la place, la municipalité va prolonger de trois ans les baux des commerçants. « Nous avons rencontré chaque exploitant pour faire la proposition de ce bail. **Nous voulons garder ce centre-ville dynamique, tout en travaillant sur son futur, avec des urbanistes, mais aussi, bien sûr, avec les commerçants et les habitants, pour bâtir une place active, réunissant les Corpopétrussiens.** »

Un mot de l'histoire de cette place ? « Dans les années 70, il y avait juste un petit magasin, une boulangerie, une

boucherie et le marché. L'activité commerciale était concentrée sur l'avenue de la République. Il a donc été décidé par les élus de construire un centre commercial sur cette place, pour permettre aux usagers d'avoir un maximum de services au cœur de la ville. » Le projet voit le jour dans les années 75 et c'est la Société d'Équipement de la Touraine (SET) qui s'occupe des travaux d'aménagement. « Pour permettre de transformer la place en fonction de l'évolution de la société, il avait été choisi de réaliser le projet en bail à construction. La ville restait ainsi propriétaire du sol mais pas des murs, pour une période de 40 ans. Au terme du bail, la mairie devient aussi la propriétaire des murs. » Nous y sommes.

Paroles de commerçants...



Alain Boisseau, opticien

en plein expansion. »

Alain souhaitait rester dans l'agglomération tourangelle et se sentait bien à Saint-Pierre. « *J'ai décidé d'acheter la boutique. Elle était bien placée, au cœur de la ville. Saint-Pierre c'est un gros village de 16 000 habitants, tout le monde se connaît, la population est variée, c'est très plaisant. »*

C'est sans doute le plus vieux commerce de la place Maurice-Thorez. « *L'ancien propriétaire, Monsieur Rousat, s'est installé juste après l'ouverture de la galerie marchande »* précise Alain Boisseau, actuel propriétaire du magasin.

Cela fait déjà 13 ans qu'Alain a repris la boutique. « *J'étais employé ici et je cherchais à ouvrir mon propre commerce car l'optique était un domaine*

indépendant. « *Je ne souhaitais pas être franchisé pour faire ce que je veux. On a aussi un rôle social à jouer auprès des clients. »*

Et l'avenir de Maurice-Thorez ? « *Cette place a du potentiel, c'est pour cela que je vais signer le nouveau bail proposé par la commune. La société évolue, il faudra restructurer cette place. »*

Laëtitia Mignot, maison de la presse



La maison de la presse, rue Ethel et Julius Rosenberg, est tenue par la très souriante Laëtitia Mignot. « *J'ai repris le magasin en juillet 2015. »* À l'intérieur : presse, librairie, cadeaux, cartes postales... sont à disposition des clients.

Laëtitia, qui réside depuis deux ans à Saint-Pierre, trouve la place Maurice-Thorez dynamique. « *Cette place a un très bon emplacement, au centre de la ville, face à la mairie. Il y a toujours beaucoup de passages grâce au supermarché, qui est un commerce moteur de ce secteur. »*

Une place agréable, qui nécessite aussi des améliorations. « *Le point négatif est le stationnement, c'est compliqué de se garer. C'est un point important à retravailler dans le projet de restructuration de la place »* souligne Laëtitia.

Mounir Abdessamad, restaurateur



Mounir, accompagné de ses deux employés

Dernier né des commerces de la place Maurice-Thorez : le restaurant, *Good Fast Food, Croustillant.fr*. Il remplace l'ancienne charcuterie de la rue Ethel et Julius Rosenberg. Ouvert depuis mi-septembre, Mounir Abdessamad était à la recherche d'une maison avec un commerce : « *On m'a proposé ce bien qui m'a tout de suite semblé idéal : l'emplacement est bien, il y a le marché le mercredi et samedi, d'autres commerces de proximité et la mairie. Ça m'a encouragé à poser mes valises ici. »*

Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour remettre aux normes les lieux. Une vraie aventure. « *La mairie a été d'un grand soutien dans ce projet. »*

Et l'avenir de la place ? « *C'est une belle place qui est beaucoup animée le jour, mais très peu en soirée. Il faudrait trouver un moyen de la rendre plus attrayante en fin de journée. »*

Pascale Delory, esthéticienne

« *J'ai d'abord été apprentie ici. Je suis arrivée en 1994. J'ai ensuite repris la boutique, il y a un peu plus de 21 ans »* explique Pascale Delory, la gérante.

« *J'ai installé mon commerce à Saint-Pierre car la place Maurice-Thorez avait un beau potentiel. Je pouvais développer mon activité facilement. Les habitants sont nombreux à passer devant la galerie marchande. »*

Pascale compte elle aussi rester au sein du centre commercial ces prochaines années. « *Il y a la possibilité de faire quelque chose de bien avec cette idée de réorganisation. Il faut penser à tous les acteurs qui vivent dans cet espace : le*



marché, les commerçants et les habitants. »

Pascale espère voir le centre-ville devenir encore plus attractif. « *Ce serait intéressant d'avoir l'arrivée de nouveaux commerçants, comme des boutiques de vêtements, chaussures. Plus il y a de services de proximité, diversifiés, plus les habitants sont susceptibles de se rendre dans le centre-ville. »*

Une place du passé, tournée vers l'avenir



Maurice-Thorez, place vivante, avec de nombreux commerces et un marché le mercredi et samedi matin.

La place Maurice-Thorez est connue historiquement comme le lieu de commerce de la ville. Inaugurée en 1964, sa fonction première était d'accueillir le champ de foire. Aujourd'hui, elle est un vrai lieu de rassemblement, à la fois pour le marché le mercredi et samedi matin, mais également pour les commerces de proximité qui se sont développés dans les années 80, lors de la créa-

tion du centre commercial. Elle se positionne face à la mairie et les écoles. Ces bâtiments ont été construits au début du XX^{ème} siècle. C'est un style républicain qui caractérise l'ensemble architectural. Pour son futur réaménagement, il est nécessaire de repenser l'ensemble de l'espace. « Cette place est immense. Il faut retravailler la composition du site. Actuel-

lement le lieu est très minéral avec le centre commercial, posé au milieu de la place. Il faut trouver une nouvelle composition mêlant à la fois le minéral avec plus de végétal » explique Barbara Rivière, responsable du service urbanisme. La réorganisation de la place est aussi inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU). « Il prévoit de démolir la "galette commerciale", de renforcer

l'aspect "central", de favoriser l'accessibilité piétonne, d'accroître le chemin en direction de la gare... ». Ainsi, la réorganisation pourrait se traduire par la construction d'un parking souterrain, de halles et kiosques couverts... « Le plus important en urbanisme c'est de comprendre comment les gens s'approprient un endroit, l'utilisent, pour le faire évoluer » conclut la responsable.

Des clichés pour retracer l'histoire de la place...



Jardin public, années 50-60



Inauguration de la place, vue de l'assistance, 1964



Premiers travaux de réorganisation de la place, 1979



Les travaux de réaménagement sont terminés, 1981



La nouvelle galerie marchande, 1981



Jour de marché, vue générale, 1981

Élus communistes et républicains**Une vision à long terme**

Les élus doivent avoir une vision à long terme, c'est indispensable pour construire l'avenir. Mais avec quels outils ?

Les budgets votés chaque année sont de plus en plus prévisionnels puisque les recettes attendues, notamment de la part de l'État, ne sont réellement connues qu'en milieu d'année. La commune, avec ses moyens financiers affaiblis, avec les compétences qui sont parties vers la Métropole, dépend de plus en plus de celle-ci. Les moyens sont donc fragiles pour répondre aux besoins au niveau nécessaire.

Mais les plans locaux d'urbanisme de chaque commune dessinent à grands traits la ville dans 10 ou 15 ans. Ils sont un cadre dans lequel seront examinés les projets.

Le réaménagement du centre-ville, puisqu'on est à la fin du bail du centre commercial, va nécessiter un travail de réflexion sur les transformations indispensables pour garder l'ensemble des commerces ainsi que le marché. C'est en s'appuyant sur le PLU, les attentes des commerçants et des habitants que nous le réussirons.

Quant à la caserne des pompiers, deux lieux ont été proposés au SDIS selon qu'elle accueillera seulement des volontaires ou qu'elle recevra aussi des professionnels. Nous ne savons pas encore à quelle date ce projet sera financé, la décision est toujours en attente.

Sur un autre sujet, le tram, à Saint-Pierre, a de longue date anticipé son passage, réservant du foncier et intégrant ce projet au POS

puis au PLU. Pour cela on s'est appuyé sur les réflexions et objectifs du Plan de déplacement urbain qui prévoyait une 2^{ème} ligne Est-Ouest. Les élus de la Métropole ont voulu mettre la priorité sur la desserte des hôpitaux. Pourtant lors de l'enquête préalable les tourangeaux ont exprimé le souhait que la gare de Saint-Pierre soit desservie. La mobilisation des habitants avec le collectif du tram, à nos côtés, a permis de faire bouger les lignes. Une étude est engagée pour déterminer comment desservir Saint-Pierre, son quartier d'habitat social ainsi que la gare, pour répondre aux attentes exprimées. Nous demandons que soit également étudiée la traversée sous les voies SNCF pour regagner les Atlantes, le parc des expositions, les terrains de sports, les activités économiques. Là aussi parce que l'anticipation c'est ce qui permettra de ne pas détruire demain ce qui se trouverait sur son passage.

Les projets de rénovation urbaine dans le quartier de la Rabaterie avec une réorganisation complète du site du centre commercial vont nécessiter beaucoup de ténacité de nous tous, élus, habitants, commerçants, pour faire entendre nos priorités, nos urgences. Il y faudra toutes nos forces mobilisées pour avoir les ressources financières au niveau acceptable et réussir à redonner une nouvelle qualité de vie à tous ceux qui vivent ou travaillent dans les lieux.

ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

M.-F. Beauflis, M. Belnoue, C. Gauthier, R. Lebert, D. Ménier, J.-P. Chipot, C. Chafiol, L. Berruet-Angele, D. Patre, S. Lenoble, D. Bouhourdin, M. Soulas, J. Hebert, D. Dupont, G. Moindrot.
Contact : adecrpspc@gmail.com

Élus socialistes et républicains**Notre ville ! Notre vie !**

Alors que l'année se termine : période permettant de se retrouver en famille ou avec des proches, il est nécessaire de faire le bilan de l'année écoulée. Notre société a vécu de nombreuses violences, à la fois physique et morale, qui affaiblissent notre unité nationale. À l'heure où certains ravivent les tensions pour la fractionner, il est plus que nécessaire de rappeler que nous avons l'obligation de vivre ensemble. Nous devons retrouver l'Agora, ce lieu où nous pouvons échanger même si nos opinions divergent. Nous devons retrouver le goût de l'autre, de sa diversité qui nous éclaire, de sa diversité qui nous rend meilleur. Nous devons faire ce pas de côté qui nous permet de dire que nous n'avons jamais raison seul et remettre du cœur dans

nos échanges. En tant qu'élus de gauche, nous pensons que la transformation de notre cité passe par ces lieux d'échanges et nous devons agir dans ce sens en actionnant tous les leviers (aides aux associations de quartiers, aux associations culturelles et sportives, bars, aide à la création de festivals, de tiers lieux, d'espaces publics coopératifs, etc). Ils favorisent la convivialité, l'ouverture aux autres, nous devons aussi faire en sorte que chacun trouve sa juste place avec ses droits et ses devoirs. Nul ne doit être en dehors de la société ni être contre elle. En cette fin d'année, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches de bonnes fêtes de fin d'années. Retrouvons-nous en 2020 et au-delà pour transformer notre ville et la rendre meilleure.

ÉLUS SOCIALISTES, APPARENTÉS ET RADICAL DE GAUCHE

C. Jeanneau, J. Saez, D. Marchand.
Contact : elusps.spcd@gmail.com

Progressistes et républicains**Maisons « France service » : une occasion ratée**

Faciliter les démarches administratives des citoyens c'est l'objectif des maisons « France service ». Que sont ces structures ? Ce sont des maisons de services au public qui répondent à un niveau d'exigence renforcé. Elles doivent offrir un meilleur accès au service public en proximité, garantir un accès plus simple à des services regroupés tout en répondant à une exigence de qualité de service.

Formation, emploi, retraite, prévention santé, budget, impôts, surendettement, litige consommation, justice, sont quelques-uns des domaines dans lesquels ces structures sont compétentes. Il faut préciser qu'il leur ait demandé de donner, autant que possible, une réponse immédiate aux usagers et de ne pas se contenter d'être un simple relais vers des adminis-

trations éloignées. Ces maisons « France service » ont vocation à se déployer dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Notre ville est donc éligible à ce nouveau dispositif. Il est dommage que nous n'ayons pas saisi cette occasion de mettre en place dans notre ville un service de ce type. Une majorité de conseillers municipaux a préféré voter un énième vœu contre cette fois le redéploiement des trésoreries. Notons que les services offerts par ces trésoreries peuvent être rendus dans les maisons « France service ».

Nous n'avons pas voté ce vœu et nous déplorons que notre ville ait laissé passer l'occasion de donner à nos habitants un accès aux services publics plus proche, plus simple et de meilleure qualité.

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

J. M Pichon, K. Chauvet, A. David, V. Allain.
Contact : progressistesrepublicains.spcd@gmail.com

Un nouvel élan pour Saint-Pierre

Fameuse taxe foncière !

La taxe foncière fait partie, avec la taxe d'habitation, des impôts locaux qui sont perçus par les collectivités territoriales (communes, départements, régions) en fin d'année. La taxe foncière concerne tous les propriétaires d'un bien immobilier (logement, local d'activité, terrain). Elle est établie à partir de la même valeur locative que la taxe d'habitation sur l'ensemble de la France. La taxe foncière a augmenté en moyenne de 14,01% entre 2011 et 2016 alors que l'inflation n'a progressé que de 3,03%. Ici, à Saint-Pierre-des-Corps, nous sommes une commune où cette taxe a tellement augmenté que nous sommes dans le palmarès de tête des communes où cette taxe est la plus élevée. Mais, malheureusement, nous sommes une commune où les revenus des habitants sont les plus bas. Pour certains propriétaires occupants, qui sont de modestes retraités, la taxe foncière représente un mois de leur retraite et certains d'entre eux ne pourront bientôt plus rester dans leurs logements. De plus, certains bien-pensants planchent pour de toutes nouvelles taxes pour les propriétaires qui ont fini de payer leurs emprunts. Ceci dans le but de plus d'équité et de solidarité envers ceux qui payent encore un loyer. C'est certainement la récompense pour la privation et les efforts qu'ont supportés les propriétaires dont la plupart sont très modestes. Et puis après tout il faut aussi que vous payiez aujourd'hui pour compenser l'illusion que constitue la suppression de la taxe d'habitation.

UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-PIERRE

Droite et Centre

A. Garcia, J. Métais, M. Haddad, J.-F. Lebourg.

Contact : garciaalain02@gmail.com

100% à gauche

Répondre à l'urgence sociale, écologique et démocratique

Un an après le début du mouvement des Gilets Jaunes, l'urgence sociale, écologique et démocratique est toujours là. L'appel à la grève unitaire le 5 décembre pour la défense de nos retraites, soutenu par les Gilets jaunes encore mobilisés, peut être le point de départ d'un mouvement social et populaire d'ampleur pour s'opposer aux politiques de casse sociale menées par le gouvernement. Il est plus que temps d'en finir avec ces politiques d'austérité, pour une augmentation du pouvoir d'achat par une répartition des richesses produites. À l'échelle locale, dans nos communes, nous pouvons en nous appuyant sur la mobilisation de toutes et tous, faire vivre des solidarités qui répondent à cette urgence :

- En instaurant la gratuité des transports publics
- En s'opposant aux fermetures de services publics de proximité et en les développant
- En organisant la production d'une nourriture de qualité produite localement à des tarifs accessibles à toutes et tous
- En associant la population aux décisions à travers des budgets participatifs et l'organisation de référendums initiatives municipales.

C'est ce que nous défendrons, avec le soutien de La France Insoumise et du Nouveau Parti Anticapitaliste lors des prochaines élections municipales.

100% À GAUCHE

NPA / P. Bourbon.

Contact : spdccentpourcentagegauche@gmail.com

Citoyens actifs et ouverts

Démocratie, comme on nous parle...

En ces temps de campagne pour les municipales, il est des principes qu'il ne faudrait pas dévoyer. Prenons la « démocratie participative ». De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'un mode de gouvernance qui permet la participation du citoyen aux décisions de sa ville : le citoyen peut formuler des propositions qui pourront être prises en compte. Le projet n'est pas ficelé par quelques édiles mais il est co-construit, travaillé avec la cité. Belle idée, non ? Mais déjà oubliée pour la rue de la Rabaterie dont nous venons de découvrir la triste rénovation sans piste cyclable, avec encore plus de stationnement. Prenons maintenant la restructuration de notre centre-ville. Un projet qui concerne tous les Corpopétrussiens, de l' élu au citoyen lambda en passant par le commerçant. Cette restructuration nous intéresse, on veut pouvoir agir et pas juste qu'on nous en parle ! Avez-vous été sollicités pour formuler votre avis, vos propositions ? Et bien non, pas plus que nous qui sommes élus au conseil municipal ! Hormis des évocations en commission urbanisme, les élus n'ont pas eu l'occasion de se pencher sur ce bel objet de réflexion : ainsi, même la « démocratie représentative » (habitants représentés par des élus) est mise à mal. La démocratie c'est pas gagné ! Il ne suffit pas de la conjuguer à tous les temps dans les tracts ou la Clarté. A-t-on peur de l'intelligence collective ? De la discussion ? De la controverse ? Cette crainte est d'un autre temps. C'est fatigant de voir comme on nous parle !

CITOYENS ACTIFS ET OUVERTS

Verts et apparentés / B. Grosleron et F. Lefèvre.

Contact : <https://arialspdc37.org>

Divers Opposition

Dépassons-nous !

L'approche des élections municipales renforce les discours démocratiques ; beaucoup parlent de démocratie participative ou directe, ambitionnent de porter un projet politique co-construit avec les citoyens, affichent la volonté d'associer aux politiques municipales l'ensemble de la société civile... Et si cela devenait réalité pour Saint-Pierre-des-Corps au-delà des seules échéances électorales ? En 2020 il est à notre portée d'assurer la représentativité du plus grand nombre : création de véritables conseils de quartier, dotés d'une liberté de réunion, d'un droit d'initiative au conseil municipal et d'un pouvoir budgétaire... Le travail municipal ne doit plus être une affaire réservée aux seuls élus, l'ouverture à l'ensemble des habitants des commissions est une nécessité de long terme, un mode de fonctionnement qui devra guider l'ensemble du mandat. C'est une des raisons qui obligent un travail concerté des différentes forces de gauche dont le projet est fondamentalement compatible. La population a besoin d'une assemblée ancrée à gauche, cohérente mais contrainte à respecter ses engagements. La majorité municipale devra être composite, concentrée sur la mise en œuvre d'un projet participatif et non sur des luttes de pouvoir. Alors il devient impératif de constituer une démarche unitaire dont la gouvernance sera le leitmotiv : il nous appartient collectivement de dépasser la démocratie représentative, Saint-Pierre-des-Corps le mérite !

DIVERS OPPOSITION

Cédric Rosmorduc.

Contact : rosmorduc@yahoo.fr

Un nouvel équipement sportif à l'Aubrière



Le nouveau street workout à la maison de l'Aubrière

Un nouvel aménagement sportif a vu le jour juste à côté de la maison de l'Aubrière, à l'angle des rues de l'Eridence et de l'Aubrière. Ouvert et accessible à tous, il prend la forme d'un street workout, un parcours de barres mêlant à la fois acrobatie, gymnastique et musculation. Il sera complété prochainement de quatre ateliers fitness / musculation.

Cet équipement extérieur est mis en place sur un sol amortissant, réalisé avec des pneus recyclés. Un investissement total de 23 000€ pour la ville.

Décorations de Noël

Saint-Pierre se parera des couleurs de Noël dès le début du mois de décembre. Le service des espaces verts installera comme chaque année deux grands sapins décorés de boules et de guirlandes lumineuses : un place des Déportés et un second sur le parvis de la gare. Devant la mairie, un décor de Noël avec sapins floqués et décors lumineux sera mis en place afin d'embellir cet espace pour les derniers jours de fin d'année. Les rues de la ville, elles aussi, auront un air de fête avec les traditionnelles illuminations de Noël. Elles s'illumineront **du jeudi 5 décembre au lundi 6 janvier.**



Les conseils d'une jardinière : traitement d'hiver pour les arbres



Afin de conserver vos arbres en bonne santé, quelques gestes simples sont nécessaires durant la période hivernale. Des soins courants et évidents, curatifs ou préventifs, apprenez à anticiper les besoins de vos arbres ; ils vous le rendront bien ! Pour ce faire, on utilisera :

1. **De la bouillie bordelaise**, la plus connue, solution bleue de cuivre qui permet de lutter contre les maladies cryptogamiques comme le mildiou, la tavelure ou la cloque. Elle s'applique en pulvérisation préventivement dès la chute des feuilles à l'automne puis en février avant le développement des bourgeons.
2. **De l'huile blanche** (qui

possède des propriétés insecticides), qui est aussi un traitement très répandu et qui apporte les mêmes bénéfices que le chaulage. Ce produit composé d'huiles minérales permet l'élimination des parasites abrités dans l'écorce des arbres. La pulvérisation s'opère une première fois en décembre, une deuxième fois en février en diminuant le dosage. Attention à bien respecter les doses et le mode d'emploi donné par le fabricant.

3. **Le chaulage des troncs**, qui consiste à badigeonner les troncs des arbres de leurs bases aux premières branches avec du « lait de chaux » ou du « blanc arboricole » (à base de chaux vive).

Cette opération devra être effectuée en fin d'hiver par temps sec. Elle permet de tuer les larves d'insectes installées sous les écorces ainsi que les champignons microscopiques vecteurs de maladies.

4. **Des bandes de glu**, solution efficace pour empêcher les insectes (fourmis, pucerons, chenilles...) de monter dans les arbres, les bandes de glu seront fixées en fin d'hiver tout autour du tronc à une hauteur de 80 cm au-dessus du sol. Les parasites seront bloqués par cette bande et ne viendront plus détruire la végétation.

Après une opération de taille ou d'élagage, pensez à appliquer un mastic cicatrisant pour éviter que les zones coupées ne deviennent un foyer à diverses maladies. Supprimez en début d'hiver tous les fruits, momifiés ou atteints de maladies ou de pourriture et brûlez-les. Toujours à la même période, brossez le tronc des arbres pour éliminer les mousses et lichens et détruisez les plantes parasites qui étouffent les troncs en s'y accrochant ; le but principal sera

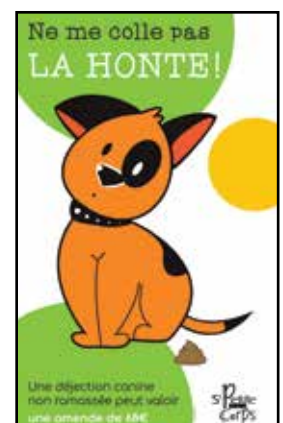
de les éliminer de l'écorce de l'arbre, mais aussi de détruire les œufs ou les larves.

DICTONS DE DÉCEMBRE :

- Décembre de froid trop chic, ne fait pas le paysan riche.
- Le jour de la Saint Nicolas (6), de décembre est le moins froid.

Le mois prochain : comment planter une clématite

amicaledelamorinerie@outlook.com
<http://amicaledelamorinerie.sitego.fr/>
<https://amicaledelamorinerie.blog4ever.com/>
 06 44 22 72 08 / 06 50 93 20 84



AGENDA

retrouvez plus d'informations, de photos
sur www.saintpierredescorps.fr et sur facebook



CORNEILLE

Parce qu'on aime

Après plusieurs années de silence marquées par la publication d'une autobiographie et une deuxième paternité, Corneille revient sur le devant de la scène pour nous présenter ses nouvelles créations. Des chansons immédiatement engageantes, portées par sa voix de velours. Aucune pression, juste du plaisir partagé, sur des rythmes immédiatement convaincants portés par des habillages finement ciselés.

« La musique que j'aime me semble aujourd'hui plus familière, alors qu'à mes débuts, il fallait que je m'impose. Les gens n'avaient pas cette culture afro-américaine qui est mienne, surtout dans les pays francophones... »

Vendredi 6 décembre, 20h30

Centre culturel communal
Tarifs : 26 € / 20 €

DÉCEMBRE

► Mercredi 4/12

CINÉMA

Abominable
Centre culturel, 14h30.

► Vendredi 6/12

"LES CLEFS DU PARADIGME"

Spectacle-documentaire
Par la compagnie théâtrale l'Échappée Belle. Gymnase du Val-Fleuri, 14h. Gratuit.

CORNEILLE

Concert

Centre culturel, 20h30. Tarifs : 26 € / 20 €

► Samedi 7/12

MARCHÉ DE NOËL

Au profit du Téléthon

Organisé par Les Ailes de l'Espoir, de 10h-19h, salle des fêtes.
DES HISTOIRES ET TOI ET MOI
Lectures de contes, à partir de 2 ans. Bibliothèque, 10h30.

BLABLA TRICOT

Nouveau rdv mensuel, tout public. Un atelier pour découvrir

le tricot et tricoter ensemble.
Bibliothèque, dès 14h30.

► Mardi 10/12

CINÉMA

Chanson douce
Centre culturel, 20h30.

► Jusqu'au 11/12

CLARA GALLET

Exposition

Galerie d'expositions



► Samedi 14/12

LES ÉCHECS

S'initier et jouer aux échecs avec l'association l'Échiquier Corpopétrussien. Bibliothèque, 15h.

► Dimanche 15/12

REPAS DES ANCIENS

Pour les plus de 70 ans, 12h, salle des fêtes.

► Du 16/12 au 20/12

SAINT-PIERRE EXPRESS

Semaine de la radio

Sur les ondes et en direct au centre culturel (lire p.5).

► Samedi 21/12

C DANS LA BOÎTE

Jeux de société

Dès 3 ans, enfants et adultes. Venez jouer seul ou à plusieurs, tester des jeux. Bibliothèque, toute la journée, dès 10h.

► Mardi 17/12

CONSEIL MUNICIPAL

Mairie, 20h.

► Vendredi 20/12

TÉO L'ESCARGOT

Spectacle

Par la compagnie Sonémôme. Réservé aux moins de 6 ans. Places limitées, sur inscription. Bibliothèque, 18h.

CORRIDA DE SAINT-PIERRE

Course à pied

Organisée par l'USSP Athlétisme. Départ avenue de la

République, 20h30 pour la course de 7km (lire p.5).

JANVIER

► Vendredi 10/01

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Salle des fêtes, 18h.

► Dimanche 12/01

DUO PARANA

Concert du dimanche

Auditorium Henri Dutilleux, 11h.

► Vendredi 17/01

NONO BATESTI TRANCE

Danse

Centre culturel, 20h30.



C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17
www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15

Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15

Salle des fêtes - Avenue de la République

Auditorium Henri-Dutilleux - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43

**BILLET
TERIE EN
LIGNE**

Pour acheter vos places pour les spectacles du centre culturel rendez-vous sur

<https://billetterie.mairiespdc.fr>

USSP Pétanque

Sylvie Imbert, Tony Grossi et Antonio Martins font partie de l'USSP Pétanque, section sportive créée en 1975. Club majeur de la discipline dans le département, l'USSP pétanque participe tous les ans aux Championnats de France. Cette année, le duo Sylvie et Tony en doublette mixte, remporte le titre à Nice.

Sylvie et Tony, duo gagnant pour la pétanque

« **N**ous n'aurions jamais dû jouer ensemble, et aujourd'hui nous sommes champions de France en doublette mixte. C'est incroyable ! » L'alchimie a opéré entre Sylvie Imbert et Tony Grossi, tous deux membres de l'USSP pétanque dans la catégorie FSGT (Fédération Sportive et Gymnastique du Travail). Rien ne les prédestinait à jouer ensemble et pourtant, Tony devait faire le Championnat avec son cousin. Sylvie ne devait pas aller à Nice. Le fruit du hasard les a réunis. C'est Antonio Martins, président de la section pétanque, qui a organisé la rencontre entre les deux joueurs. « Tony m'a contacté après sa non-qualification pour les France. Il recherchait alors une féminine pour participer à l'épreuve en doublette mixte. J'ai toute de suite pensé à Sylvie » explique-t-il. Deux jours, sept matches, 140 joueurs et un titre à décrocher. Le chemin est semé d'embûches lorsque l'on cherche à conquérir le drapeau bleu-blanc-rouge. D'autant plus lorsqu'une doublette joue ses premiers matches en compétition ensemble. « Sylvie et moi sommes totalement différents dans le jeu : je suis calme et elle très nerveuse. » Ce que confirme Sylvie « Différents mais complémentaires ! Tony a su me mettre en confiance. Grâce à lui j'ai appris à être détendue durant les matches. Et aussi dans ma vie personnelle. »

Tony complète « Le plus important quand on joue c'est de prendre du recul, d'être maître de soi et de se concentrer sur le moment présent. »

Une bonne ambiance se dégage de ces championnats se remémore Antonio : « Nous sommes arrivés avec quatre équipes du club. Tout le monde s'entraidait. Lorsqu'une équipe terminait un match, elle allait soutenir une autre en pleine rencontre. C'est ça aussi, l'esprit du



De gauche à droite : Sylvie IMBERT, Tony GROSSI et Antonio MARTINS

club de Saint-Pierre, nous sommes une grande famille. »

Les matches défilent et la doublette Sylvie et Tony fait des ravages. « On ne pense pas vraiment à la finale au départ. C'est lorsque l'on approche des dernières rencontres qu'on commence à envisager de remporter la médaille. »

Quart de finale : victoire contre les champions de France en titre. Demi-finale : victoire de justesse, 13-12. Désormais il ne reste plus qu'une rencontre avant d'atteindre le but final. « On ne se souvient jamais des deuxièmes, seulement des vainqueurs » souligne Tony.

« Cette finale était stressante » commente Antonio. Et pour cause, en début de rencontre les Corpopétrussiens sont menés 5-0. Sylvie et Tony n'ont jamais perdu confiance et ont su remonter petit à petit, jusqu'à la victoire. « Nos cœurs battaient très vite dans les dernières minutes du match » se souvient Tony. « Nous n'avons pas réalisé tout de suite notre victoire. Tous nos coéquipiers et concurrents sont arrivés pour nous féliciter, mais avec Tony nous étions encore dans la partie » rigole Sylvie.

Le retour qui a suivi dans le minibus

qui ramène le club à Saint-Pierre est festif. « À ce moment-là on se sentait tous champions » souligne Sylvie.

Le nouveau titre de Champion de France vient étoffer le palmarès de la section, déjà bien rempli. « J'étais très heureux pour eux, ils méritaient de gagner. Nous possédons désormais quatre titres de champion de France » note Antonio.

« Maintenant que j'ai goûté à un titre, j'aimerais en gagner un deuxième, pourquoi pas dans une nouvelle catégorie » sourit Tony. Doublette ou triplette, tout est possible pour l'USSP pétanque.

La section compte 90 licenciés, dans deux fédérations. Et c'est avec les équipes mixtes que le club obtient les meilleurs résultats.

« Nous avons 17 licenciés féminines à Saint-Pierre. Nous aimerions accueillir plus de femmes et de jeunes. »

« L'adversaire est l'ami qui me fait progresser ! », sont les mots inscrits sur le tee-shirt de champion de France de Sylvie et Tony. Un beau message, plein de valeurs, que souhaite transmettre ce sport populaire pratiqué par 2 500 licenciés en Indre-et-Loire.

Pratique de la pétanque de loisirs et de compétitions en Fédération sportive et gymnastique du travail ou en Fédération française de la pétanque et de jeu provençal. Entraînement au stade Pierre-Sé-mard.
Contact : Antonio Martins, président de la section au 06 83 53 75 19